Ecobilan énergétique fruits et légumes

Les professionnels engagent la réflexion

Alors que les grands distributeurs s'emparent du dossier de l'étiquetage environnemental des fruits et légumes frais, les professionnels du secteur, et notamment celui de l'importation, craignent de se voir imposer de nouvelles règles sans qu'ils aient leur mot à dire. L'équation méthodologies multiples, référentiels techniques rares et démarche précipitée risque d'aboutir à une simplification à outrance et à des contre-vérités. C'est pourquoi le syndicat français des importateurs lance une réflexion avec le Cirad.

L'environnement est à la mode ! En peu de temps, l'environnement et l'énergie se sont imposés au coeur des préoccupations sociales, institutionnelles et industrielles. Cette tendance lourde se confirme par l'accroissement d'affichages et d'étiquetages environnementaux sur l'ensemble des produits. Le leader britannique de la distribution, Tesco, fut précurseur en la matière avec la mise en place d'une étiquette carbone sur le principe des *Food Miles*. En France, Casino puis Leclerc lui ont emboîté le pas. Le premier informe le consommateur sur les émissions de CO2 liées à la fabrication de l'emballage, les possibilités de recyclage, ainsi que les kilomètres parcourus pour chacun de ses produits commercialisés. Par ailleurs, un code couleur (du vert au rouge) est décliné selon l'ampleur des impacts environnementaux associés au produit, à l'image de l'étiquette énergie portée par les appareils ménagers comme les réfrigérateurs. De son côté, Leclerc a testé l'affichage du « bilan CO2 simplifié » sur l'étiquette prix et le ticket de caisse des clients, dans deux magasins du Nord.

Cette nouvelle conscience « écologique » est un véritable enjeu stratégique pour les distributeurs en termes d'avantages comparatifs. L'étiquetage a pour objectif *in fine* d'aider le consommateur dans ses choix. Cependant, il semblerait que cette multiplication d'initiatives n'atteigne pas toujours son but. A trop vouloir stigmatiser, on produit l'effet inverse. Par exemple, l'initiative de Tesco, apposant le symbole d'un avion sur l'emballage de vente pour des produits frais transportés par voie aérienne, a été perçue par les consommateurs comme un signe de qualité et de fraîcheur, du fait de la rapidité du mode de transport… et non pas comme un avertissement sur l'impact environnemental du fret aérien.

Normaliser les approches pour comparer les résultats

Outre la diversité des modes de communication sur ces thématiques, le contenu de l'information laisse également perplexe. Entre le Bilan Carbone®, les *Food Miles*, ou encore l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), les outils d'évaluation des impacts environnementaux sont variés et bien distincts, et ne présentent pas, par conséquent, le même angle de vue. Ceci contribue à rendre plus complexe, voire même impossible, la comparaison des informations d'un affichage à l'autre. Aujourd'hui, la méthode ACV semble faire plus largement consensus, d'autant qu'elle est normalisée (ISO 14040/14044).

L'ACV consiste à évaluer les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit, « du berceau à la tombe », en faisant l'inventaire des flux entrants et des flux sortants du système défini. En France, le Grenelle de l'Environnement, à travers la mise en place d'un affichage environnemental sur l'ensemble des produits de grande consommation d'ici 2011, a validé cette méthode comme outil de référence. Cela devrait permettre de limiter les confusions face à des étiquetages hétéroclites, en harmonisant l'affichage d'une part, et les méthodes d'évaluation d'autre part.

Durabilité… sed lex

En outre, la plupart des approches se limitent aux impacts environnementaux évidents comme ceux des emballages ou du transport, alors que les enjeux embrassent toutes les facettes du développement durable :

- environnement (impacts sur les ressources non renouvelables), y compris qualités nutritionnelles et santé des consommateurs ;
- économie (compétitivité, coût de revient, etc.) ;

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

- social (impact sur les populations et les territoires, etc.).

Aujourd'hui, par exemple, on stigmatise facilement les filières d'importation de fruits et légumes à cause de la distance entre les lieux de production et ceux de consommation. Pourtant aucune étude sérieuse prenant en compte l'ensemble des paramètres du développement durable n'a été menée.

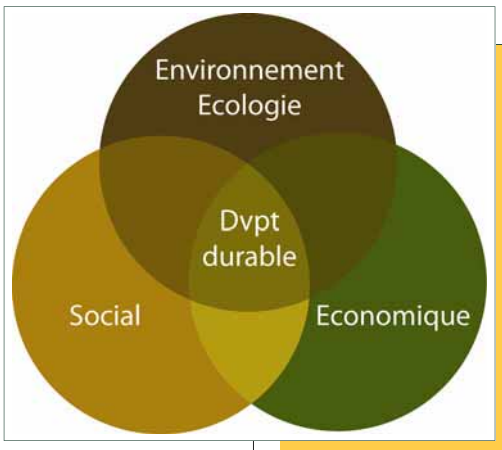

De plus, il apparaît que pour certains produits agricoles de manière générale, et horticoles en particulier, les données et référentiels mobilisables sont soit au mieux obsolètes ou incomplets, voire carrément inexistants. Il y a donc un risque majeur à les utiliser pour fournir des informations stratégiques sur ces filières. Le pire serait de parvenir à des résultats erronés, validant ainsi certaines idées reçues.

Développement durable

Un développement durable est celui qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : celui des « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et celui des « limitations » que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtlant.

Conscients de ces enjeux, les professionnels s'impliquent dans cette démarche en participant à des travaux de recherche dans le but de proposer des outils de mesure d'impact fiables et transparents. Ainsi, en France, la Chambre syndicale des importateurs de fruits (CSIF) collabore à une étude avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad, Montpellier) visant à développer une méthode d'évaluation économique des écobilans énergétiques des filières d'importation, avec comme application la filière tomate, et en intégrant la démarche globale de l'ACV.

L'écobilan énergétique n'est qu'un volet de la problématique générale, mais il est déterminant pour ces filières. Cette étude, qui sera présentée dans *FruiTrop* d'ici la fin de l'année 2008, est le point de départ d'une analyse complète du cycle de vie englobant toutes les dimensions de la durabilité ■

Pauline Feschet, odm@cirad.fr
Denis Loeillet, denis.loeillet@cirad.fr

ACV : Analyse du Cycle de Vie (*LCA: Life Cycle Assessment*)

L'analyse du cycle de vie (aussi appelée « écobilan ») fournit un moyen efficace et systématique pour évaluer l'effet sur l'environnement d'un produit, d'un service ou d'un procédé. Le but fondamental est de réduire la pression d'un produit sur les ressources et l'environnement tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières jusqu'à la mise au rebut en fin de vie, cycle souvent qualifié de « berceau au tombeau ». L'analyse du cycle de vie est à la fois une procédure, c'est-à-dire une suite d'étapes standardisées, mais aussi un modèle de transformations mathématiques permettant de transformer des flux en impacts environnementaux potentiels. Malgré le nom de cette méthode, il est important de comprendre que l'analyse du cycle de vie s'occupe d'étudier la fonction du produit ou du système. En effet, en n'étudiant que le produit en lui-même, il deviendrait difficile de comparer des produits remplissant la même fonction mais de manière différente, comme la voiture et le transport en commun dont la fonction commune est de déplacer des personnes.

Source : Philippe Roux (Cemagref), diverses communications

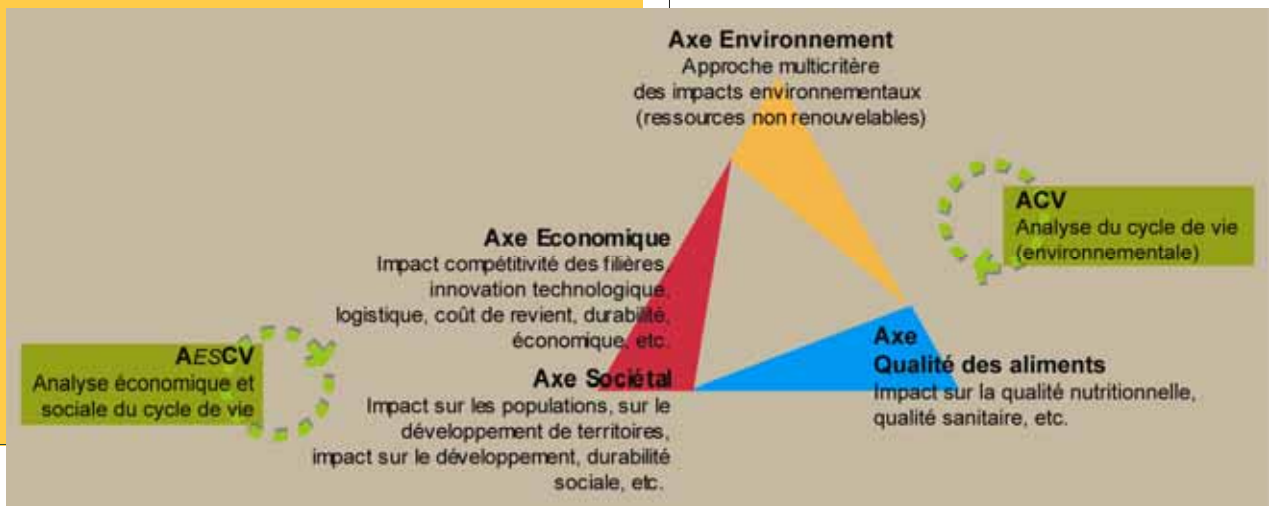

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite